

Élections professionnelles du 29 novembre au 6 décembre 2018

Le SE-Unsa dans votre académie : la force nouvelle !

Je vote
Unsa

Les élections professionnelles sont un moment fort dans la vie des collègues car c'est là que s'exerce la démocratie dans l'Éducation Nationale.

Notre syndicat, résolument réformiste, porte une conception du syndicalisme utile et inscrit son action dans un projet de société humaniste, laïque et social.

Voter pour le SE-Unsa, c'est faire le choix d'un syndicalisme de proximité qui accompagne les collègues dans tous les moments de leur carrière et leur assure un suivi efficace et individualisé.

Voter pour le SE-Unsa, c'est faire le choix d'un syndicat progressiste et exigeant, acteur d'un dialogue social constructif.

Voter pour le SE-Unsa, c'est voter pour sa fédération. L'Unsa Éducation défend un projet éducatif pour une société solidaire garantissant la réussite de tou-te-s les élèves.

Pour toutes ces raisons, je vous engage à voter pour le SE-Unsa, force nouvelle dans l'académie de Versailles.



Damien Glemarec,
Candidat sur la liste Certifié-e-s

du 29 novembre au 6 décembre

Je vote Unsa



#AgirAvecVous

Vous souhaitez nous rencontrer, échanger sur nos propositions ? Rendez-vous samedi 1er décembre de 10h00 à 17h00 dans nos locaux.

Que vous soyez plutôt café, apéro ou goûter, nous serons ravis de vous accueillir toute la journée au 10-12 rue Rodier, Paris 9ème (à proximité de Gare du Nord et St Lazare).

Rejoignez nous sur facebook : <https://www.facebook.com/SeUnsaVersailles> / ou twitter: @SE_Versailles



Nos candidat·e·s

Obtenir un siège Certifié·e·s : notre priorité

« Je suis tête de liste pour la CAPA des Certifié·e·s. L'obtention d'un siège dans cette commission permettra au SE-Unsa d'être un acteur fort du dialogue social dans l'académie.

Militant expérimenté du SE-Unsa, je veux être élu pour peser davantage face à l'administration et assurer un meilleur suivi du dossier des collègues tout au long de leur carrière. Habitué à conseiller nos adhérent·e·s et sympathisant·e·s depuis plusieurs années, je souhaite mettre mes compétences au service du plus grand nombre. »



Damien Glemarec,
Candidat sur la liste Certifié·e·s

Être élue pour défendre les CPE



« Depuis de nombreuses années maintenant, nos élus CPE vous représentent en commissions paritaires. Je suis candidate pour poursuivre et amplifier cette action avec des revendications fortes. Les élections professionnelles nous donneront l'occasion de continuer de vous accompagner et de militer pour une formation toujours plus ambitieuse, pour un temps de travail reconnu, pour plus de possibilités nous permettant de diversifier notre parcours professionnel. Je vote Unsa, pour que chacun·e puisse bénéficier de conditions de travail épanouissantes et assurer au mieux le suivi des élèves. »

Dhara Lauret,
Candidate sur la liste CPE

En raison de la diminution du nombre de sièges pour les CPE, le SE-Unsa de l'académie de Versailles a fait le choix de présenter une liste avec des candidat·e·s classe normale pour défendre la très grande majorité des collègues. Notre implantation nationale et locale nous permettra également de défendre les collègues hors-classe et classe exceptionnelle.

Défendre nos valeurs

« L'Unsa défend la laïcité, l'égalité femmes-hommes, et porte un projet collectif fièrement réformiste. A l'heure où dans la société se développe le sentiment de repli sur soi et la tentation de l'exclusion que l'extrême droite utilise pour diviser, il est important d'avoir un syndicalisme fort, fier de ses valeurs et apte au dialogue. Je vote Unsa et je me présente sur la liste Certifié·e·s à Versailles pour être le porte-parole de notre syndicalisme de valeurs. »



Benoît Kermaal,
Candidat sur la liste Certifié·e·s

Mieux vivre mon métier

« Je vote Unsa car les mandats défendus par mon syndicat me tiennent à cœur et abordent des thématiques qui concernent tou·te·s les personnels. La question du temps de concertation, par exemple, me semble centrale. La coopération au sein des équipes se ressent toujours dans le travail que nous effectuons auprès des élèves. Il me semble donc primordial de la rendre possible sur le temps de travail des collègues. L'Unsa défend un véritable projet éducatif qui va dans ce sens, pour la réussite de tou·te·s les élèves et le bien-être de tou·te·s les collègues. »



Sandra Murphy,
Candidate sur la liste Certifié·e·s



Nos candidat·e·s

PLP

Enseignant·e à part entière !

« La rémunération des PLP doit s'aligner sur celle des enseignant·e·s des voies générale et technologique avec la création d'une pondération qui viendrait remplacer l'indemnité de classes à examens. De plus, la qualité des PLP doit être reconnue pour leur permettre d'accéder plus facilement à des postes en BTS.

Le SE-Unsa revendique également une dotation en heures complémentaires assurant la mise en place de groupes à effectifs réduits. »

Marie Mallet,
Candidate sur la liste PLP



PsyEN

Au service du nouveau corps !

« Je suis candidate sur la liste PsyEN du SE-Unsa pour représenter les collègues et les défendre. Ayant une expérience comme élue en commission administrative paritaire (CAPA) je veux contribuer à améliorer nos conditions de travail en portant nos revendications. »

Sophie Laroche,
Candidate sur la liste PsyEN

Directeur·rice·s de Segpa

Être reconnu·e !

« Aux côtés de l'enseignement spécialisé depuis toujours, le SE-Unsa accompagne les Directeur·rice·s adjoint·e·s chargé·e·s de Segpa.

Personnels d'encadrement à part entière, nous demandons une reconnaissance professionnelle effective au travers de perspectives de carrières. »

François Morton,
Candidat sur la liste des Directeur·rice·s de Segpa

Agrégé·e·s

Réforme du lycée, Bac-3/Bac+3 : vigilant et exigeant !

« J'ai récemment rejoint le SE-Unsa afin de m'inscrire dans une démarche collective, qui propose un syndicalisme exigeant, combatif, constructif et utile.

En tant que professeur agrégé de lycée, je suis vigilant à ce que la réforme des lycées ne soit pas un prétexte pour diminuer les postes et qu'elle se fasse dans une perspective "gagnant-gagnant". Nous proposons ainsi la rémunération pour les épreuves et examens surveillés et corrigés en cours d'année.

Je considère que les passerelles entre le secondaire et le supérieur doivent aussi nous être facilitées dans le cadre du bac-3/bac+3. »

David Stefanelly,
Candidat sur la liste Agrégé·e·s

EPS

Devenir Certifié·e : une priorité !

« Au SE-Unsa, nous militons pour l'intégration des professeur·e·s d'EPS au corps des Certifié·e·s, avec un service de 16h + 2h d'AS.

Nous revendiquons également une formation tout au long de la vie et accordons une attention particulière pour la santé et la sécurité des collègues. Pour le SE-Unsa, le sport scolaire doit participer à la réussite de tou·te·s nos élèves. »

Elsa Chevallier,
Candidate sur la liste EPS



Non-titulaires

La reconnaissance de mon travail !

Pour les enseignant·e·s contractuel·le·s, les personnels d'accompagnement et les AED, le SE-Unsa revendique une revalorisation de la rémunération, une affectation transparente et un droit accru à la formation.

du 29 novembre au 6 décembre

Je vote Unsa



#AgirAvecVous



JE VOTE UNSA

Du 29 novembre au 6 décembre, vous allez voter Unsa pour plusieurs instances. Dans la majorité des cas, vous avez 4 votes à émettre.



CTMEN (Comité Technique Ministériel de l'Éducation Nationale)

Le CTMEN se prononce sur les grandes orientations de la politique éducative. De ce vote dépend la représentativité de l'Unsa.



CAPN (Commission administrative Paritaire Nationale)

Il s'agit des aspects de votre carrière gérés nationalement, comme les mutations interacadémiques.



CTA (Comité Technique Académique)

Au CTA sont examinés les moyens de fonctionnement de l'académie de Versailles et les choix éducatifs qui sont opérés (ex: répartition des dotations horaires, carte des formations...).



CAPA (Commission administrative Paritaire Académique)

Elle intervient dans la majeure partie des étapes de votre carrière : changement d'échelon, de grade, mutations intra-académiques...

du 29 novembre au 6 décembre

Je vote Unsa



#AgirAvecVous

Les votes aux CT (CTMEN et CTA) concernent l'ensemble des personnels de l'éducation : enseignant·e·s, mais aussi des personnels administratifs, des personnels de direction, des inspecteur·rice·s., des infirmier·e·s, etc.

L'Unsa Éducation est la seule fédération à présenter autant de diversité: tous les métiers de l'éducation y sont représentés.

Quelques cas particuliers

Vous êtes stagiaire : vous ne pouvez pas voter pour les CAP mais avez deux votes à émettre : CTMEN et CTA.

Vous êtes non-titulaire : au niveau académique, vous votez pour la CCP (Commission Consultative Paritaire) au niveau académique, qui examine votre carrière.